



**OBJET :**  
**PROPOSITION DE**  
**PARTENARIAT AVEC**  
**L'ASSOCIATION FORESTIERS**  
**DU MONDE**

**DATE DE**  
**CONVOCATION**  
17 février 2022

**DATE D’AFFICHAGE**  
25 février 2022

Nombre de Conseillers  
en exercice 23

Nombre de présents 16

Nombre de votants 20

Pour : 20  
Abstentions : 0  
Contre : 0

L’an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe LUCAND, Maire.

**Étaient présents :** Mmes, MM. LUCAND Christophe – PLAZA Alexandre – HUMBERT Philippe – AMINI Malika – ROY Michel – PÉTRIGNET Blandine – MICHAUD Sandra – BOUCHUT Patrick – GUERRIER Séverine – ALIN Jérôme – ARGILLI Audrey – SCHOENEWALD Sandrine – MERRA Jacques – PRIN Kelly – PIZZOLO Philippe – FANJOUX Guy

**Absents excusés :**

GALLOIS Sophie (pouvoir à Malika AMINI) – PAMPULIM William – GUERBEUR Olivier – RIGAUX Hugo (pouvoir à Christophe LUCAND) – CADOUX Michel (pouvoir à Guy FANJOUX) – DUBUSSE Julien (pouvoir à Alexandre PLAZA) – BAJEUX Louise.

La séance est ouverte à 20 heures

Monsieur Philippe HUMBERT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite Madame AMINI à traiter cette question inscrite à l’ordre du jour.

Madame AMINI explique que la commune, conjointement avec l’association Forestiers du Monde, souhaite mettre en place un partenariat pour la mise en place d’une démarche d’afforestation pédagogique bio diverse avec nos écoliers.

En effet, l’association Forestiers du Monde®, représentée par Madame Sarah HUMBLIN, Messieurs Christian LAGNEAU et Jean-Noël CABASSY, propose d’accompagner des écoliers de la commune et leurs enseignants dans un projet d’afforestation pédagogique bio diverse sur le territoire communal. Cela consiste, dans le temps scolaire, à la conception avec les écoliers et leurs enseignants de bosquets sur le lot n°1 de la ZAC Bergis d’une surface de 3 973 m<sup>2</sup>.

Une telle démarche expérimentale vise à répondre à l’ensemble des enjeux forestiers contemporains de préservation de la biodiversité locale, de lutte contre l’accroissement d’origine anthropique de l’effet de serre, de protection des ressources en eau, des sols et du paysage, de production de bois, d’accueil du public et particulièrement d’éducation à l’environnement des jeunes publics. Les objectifs assignés à cette expérimentation sont tous de même importance et ce en vue de satisfaire conjointement l’ensemble des attentes de la Société Civile.

La parcelle communale précitée est affectée à ce projet d’afforestation pédagogique bio diverse lequel peut se dérouler sur plusieurs années, afin d’associer chaque année de nouveaux écoliers.

Forestiers du Monde®, riche des expériences menées sur des communes de Bourgogne notamment, apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique bénévole. Elle est reconnue en qualité d’association éducative complémentaire de l’enseignement public (agrément 2021-2026).

Pour ce projet, Forestiers du Monde® met gratuitement à disposition des écoliers et de leurs enseignantes les expositions intitulées « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » ainsi que « Ensemble, produisons de la biodiversité ». Elle remet également gratuitement à chaque écolier impliqué le guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation bio diverse ».

Après avoir entendu les explications de Madame AMINI, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de se prononcer en faveur de la mise en œuvre du partenariat évoqué ci-dessus avec l'association Forestiers du Monde.

***Pour copie conforme, le 25 février 2022***

Envoyé en préfecture le 26/02/2022

Reçu en préfecture le 26/02/2022

Affiché le

ID : 021-212102958-20220221-D220203-DE

**SLO**

**Le Maire**



**Christophe LUCAND**